

# Pharmacien de SPP

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** SDIS de Indre  
RTE N 151  
36130MONTIERCHAUME  
**Référence :** 0036220900785067  
**Date de publication de l'offre :** 10/11/2022  
**Date limite de candidature :** 10/12/2022  
**Poste à pourvoir le :** 01/01/2023  
**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi  
**Temps de travail :** Complet  
**Durée :** 35h00  
**Nombre de postes :** 1  
**Service d'affectation :** Service de santé et de secours médical

## Lieu de travail :

**Lieu de travail :**  
RTE N 151  
36130 MONTIERCHAUME

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Médecin/Pharmacien de SPP de classe normale  
Médecin/Pharmacien de SPP hors classe  
**Famille de métier :** Prévention et sécurité civile > Sapeurs-pompiers  
**Métier(s) :** Pharmacien ou pharmacienne de SIS

### Descriptif de l'emploi :

Le service départemental d'incendie et de secours de l'Indre recrute, par voie statutaire de mutation, détachement, liste d'aptitude ou contractuelle, un(e) pharmacien(ne) de sapeurs-pompiers professionnels de classe normale ou hors classe, pour le service de santé et secours médical (SSSM).

### Profil recherché :

Diplôme de docteur en pharmacie ;  
Diplôme d'études spécialisées de Pharmacie option pharmacie hospitalière ou équivalence ;  
Inscription en section H à l'Ordre National des Pharmaciens dès le recrutement, notamment en vertu des articles R5126-101-1 et suivants du code de la santé publique ;  
Capacité relationnelle, d'organisation et aptitude au travail en équipe ;  
Maîtrise des outils informatiques ;  
Rigueur, esprit de décision, disponibilité ;  
Une expérience en PUI serait appréciée ;  
Formation initiale appréciée.  
Régime de travail : temps complet

### Missions :

Mission générale du poste :

Sous l'autorité du médecin-chef, le pharmacien devra assurer la création et la gérance de la pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de secours de l'Indre.

### MISSIONS PRINCIPALES

Ce cadre participe à l'ensemble des activités ci-après énoncées :

- Le pharmacien assure la gérance de la pharmacie à usage intérieur du service départemental d'incendie et de

secours. Celui-ci gère les produits de santé et les équipements médicaux/ médico-secouristes nécessaires pour :

- les pratiques secouristes, paramédicales et médicales inhérentes aux secours d'urgence aux personnes (SUAP) et à l'aide médicale urgente (AMU) ;
  - les interventions de soutien sanitaire ;
  - les visites d'aptitude médicale.
- Il participe à la définition des orientations stratégiques du SSSM.
  - Il met en œuvre la politique du SSSM dans son domaine d'activité.
  - Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles de prévention du risque infectieux (DASRI...), des protocoles d'hygiène et de désinfection et assure un rôle de conseil en matière de prévention du risque infectieux.
  - Il pilote, organise et coordonne l'activité de la pharmacie et des personnels placés sous son autorité.
  - Il participe aux activités opérationnelles entre autres pour la gestion pharmaceutique des événements de grande ampleur.
  - Il participe aux actions de formation et d'information.

Il convient de noter que le pharmacien recruté aura pour première mission de créer la pharmacie à usage intérieur du service d'incendie et de secours du SDIS 36.

**Contact et informations complémentaires :** Les candidatures, composées d'un C.V. détaillé et d'une lettre de motivation, sont à adresser à Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS de l'Indre, Etat-major Louis PINTON - RN 151 - Rosiers, 36130 MONTIERCHAUME

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du médecin-chef, le médecin de classe exceptionnelle, Philippe JUSSIAUX au 02 54 29 41 56.

Téléphone collectivité : 02 54 08 39 33

**Adresse e-mail :** [ikowalski@sdis36.org](mailto:ikowalski@sdis36.org)